

ZONES A URBANISER

- AU : Zone à urbaniser
- AUE : Deuxième phase de la ZAC - Parc logistique Clermont Auvergne
- AUEI : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation pour l'accueil d'activités économiques industrielles
- AUEp : Zone à urbaniser de projet à vocation multiple à ouvrir à l'urbanisation
- ALins : Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation à vocation d'insertion sociale

ZONES URBAINES

- UA : Zone urbaine ancienne du centre-ville
- UAcv : Zone de coeur de ville
- UAp : Zone urbaine de projets
- UBa : Zone urbaine d'extension du centre, de densité moyenne (habitat, activités complémentaires)
- UBb : Zone en périphérie des secteurs urbanisés, caractérisée par de faibles densités
- UBbj : Sous secteurs UBb de parcs et jardins
- UBc : Zone urbaine d'habitat collectif
- UE : Zone urbaine réservée à l'accueil d'activités économiques
- UEArt : Zone urbaine réservée à l'artisanat
- UEc : Zone urbaine réservée à l'accueil d'activités économiques commerciales
- UEI : Zone urbaine réservée à l'accueil d'activités économiques industrielles
- UES : Zone urbaine réservée à l'accueil d'activités de services
- UEx : Zone urbaine réservée à l'intermodalité marchandise
- UE1 : Première phase de la ZAC - Parc logistique Clermont Auvergne
- UL : Zone urbaine d'équipements dont sports et loisirs
- ULgv : Zone urbaine d'équipements à destination des gens du voyage

ZONES AGRICOLES

- A : Zone agricole
- Ac : Zone agricole constructible pour les exploitations agricoles
- Ae : Zone agricole à vocation d'équipement
- Aj : Zone agricole de jardins familiaux

Habitation de tiers non exploitant agricole

- Habitation de tiers non exploitant agricole

ZONE NATURELLE

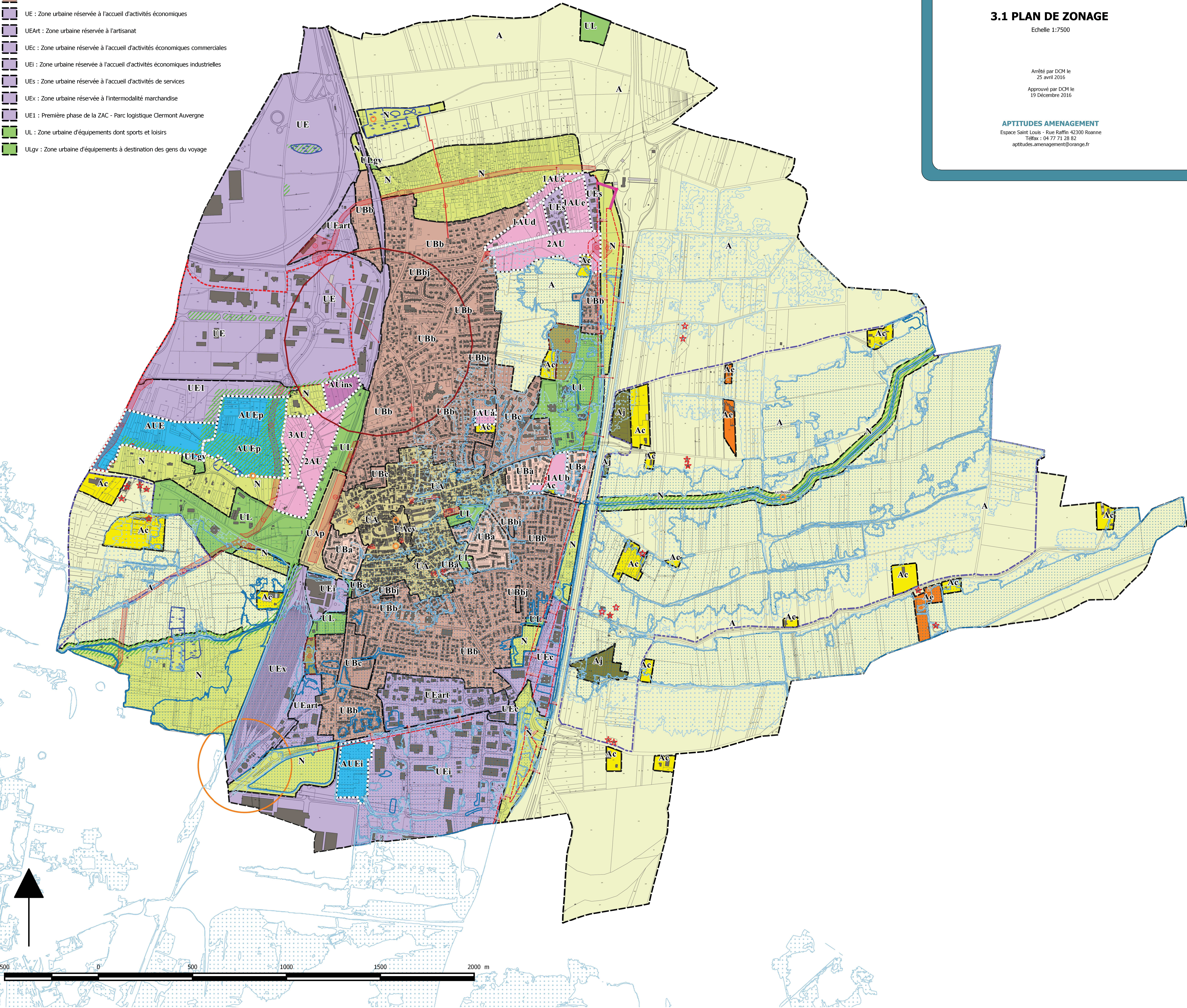
- N : Zone naturelle

ÉLÉMENTS REMARQUABLES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 et L. 151-23

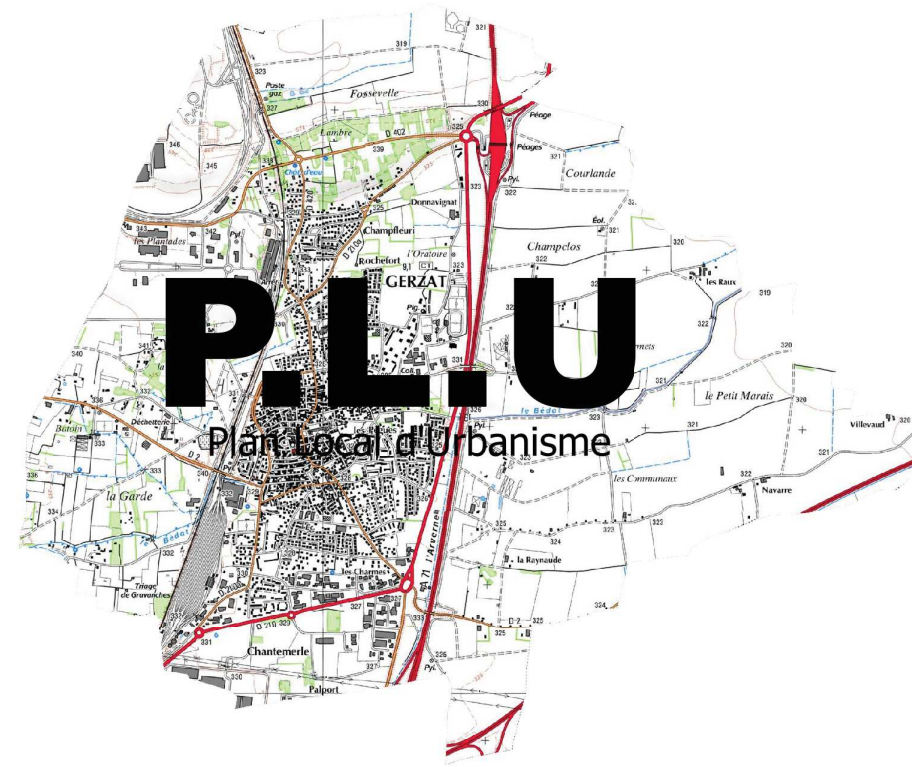
- Corridors écologiques
- Éléments remarquables naturels et bâtis
- Zones humides

AUTRES ÉLÉMENTS

- Périmètre en vigueur de la ZAC de Clermont Communauté
- Zone agricole à vocation préférentielle maraîchère (SCOT)
- Emplacement réservé
- N° de l'emplacement réservé
- Secteurs soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Enveloppes suppression faibles BOLLORE
- Plan de prévention des risques naturels et prévisibles d'inondation (PPRNP) approuvé 8 juillet 2016 Zonage A
- Plan de prévention des risques naturels et prévisibles d'inondation (PPRNP) approuvé 8 juillet 2016 Zonage B
- Périmètre de 500m autour de la halte ferroviaire
- Marge de recul
- Cône de vue à préserver sur la chaîne des Puy



Commune de
GERZAT
Département du Puy-de-Dôme



3.1 PLAN DE ZONAGE
Echelle 1:7500

Arrêté par DCM le
25 avril 2016
Approuvé par DCM le
19 Décembre 2016

APTITUDES AMENAGEMENT
Espace Saint Louis - Rue Raffin 42300 Roanne
Tél : 04 77 71 28 82
aptitudes.amenagement@orange.fr